

Q.V.H.P.  
Q.V.H.P.



Q.V.H.P.  
Q.V.H.P.

**Qualité de la Vie en Haute Provence (association loi 1901)**

**Adresse siège : La Grand'Terre 04700 LURS - Email : [qvhp04@gmail.com](mailto:qvhp04@gmail.com) -**

**Tél. : 06.83.32.61.18/06.61.00.21.00 – Facebook : Qualité de Vie en Haute-Provence**

Bulletin n° 6 du mois de mai 2013

Le mot de la responsable du bulletin

*C'est à mon tour de m'exprimer et je suis contente de le faire à l'occasion du printemps, saison de l'espoir ou tout renaît et où l'entraîn rejailit. Nous allons donc continuer à affirmer notre place.*

*Après une avalanche de bulletins mi-mars, une petite pose d'informations a été volontaire pour ne pas vous assaillir davantage mais le bureau continue de travailler et c'est avec plaisir que nous vous relatons les derniers évènements.*

### **La décharge de CHATEAU ARNOUX :**

La manifestation du 16 mars à Digne les Bains, sous le thème du Printemps des Parrines, initiée lors de la table ronde des Mées par QVHP et Gérard Demeester Conseiller Général, a été un succès de mobilisation avec environ 150 personnes venues de CHATEAU ARNOUX en opération escargot et 250 personnes venues de tout le département ainsi que des départements limitrophes.

Ce qui nous permet de constater l'intérêt porté à l'environnement par les habitants de notre région.

Suite à cette action, Monsieur Sauvan Président du Conseil Général et ses adjoints Messieurs Clément et Philipponneau, ont reçu le 25 mars les associations participantes : Sauvegarde des Parrines, Volontés Citoyennes et Qualité de Vie en Haute Provence ainsi que le maire de CHATEAU ARNOUX et son adjoint.

- Monsieur le Maire de CHATEAU ARNOUX ainsi que les représentants de Sauvegarde des Parrines ont rappelé que ce projet datait d'une dizaine d'années, qu'ils avaient déjà initié différents procès contre sa réalisation et qu'ils avaient l'intention de continuer le combat.

- Le président du Conseil Général a répondu que pour l'instant ils avaient été déboutés de toutes leurs actions par la justice et que, si celle-ci dans l'avenir devait leur donner raison, le Conseil Général arrêterait ce projet.

- Les représentants de QVHP ont fait remarquer que le chiffre de 174 000 tonnes/an représentait l'ensemble des déchets du département, boues de stations d'épurations y compris. En réalité en 2012 le département a mis en décharge 77 931,88 tonnes représentant, dans les conditions d'enfouissement du CSDU04, 54 552,32 m<sup>3</sup>. Sachant que la capacité du CSDU04 est comprise entre 65 000 et 100 000 m<sup>3</sup>/an, cette décharge tourne donc en sous capacité et la création d'une deuxième décharge de même contenance n'est absolument pas justifiée. D'autre part des solutions techniques alternatives telles que le tri en aval (après collecte) existent, permettant pour un montant financier moitié moins cher que la décharge de Château Arnoux de recycler 50% de la masse des déchets.

Cette solution doublerait la durée de vie de la décharge du CSDU04.

- Volontés Citoyennes se déclare favorable au tri, au recyclage et à la valorisation et pense qu'une décharge en centre urbain provoquerait de nombreuses nuisances ainsi que des dangers de pollutions impactant fortement le pays de Château Arnoux St Auban.

Suite à des entrevues diplomatiques avec Monsieur Fiaert Conseiller Général, celui-ci a participé à une émission sur la radio Alpes1 avec Monsieur Massette Président du SYDEVOM. A la suite de cette émission nous avons sollicité officiellement une rencontre avec ce dernier, afin d'aborder techniquement le sujet de façon apaisée et qui doit avoir lieu demain.

Nous vous tiendrons au courant du développement.

Suite aux rencontres avec les différents maires du département et avec leur président d'association, Monsieur Spagnou Maire de Sisteron, nous continuons à étudier les montages technologiques et financiers possibles pour la création d'une ou de plusieurs plateformes de tri. Nous espérons d'ici quelques semaines pouvoir présenter un dossier très abouti.